

Il faut avouer que le mode en vigueur a bien fonctionné, en somme, quoiqu'il ne soit pas parfait à tous les égards.

Beaucoup de suggestions ont été faites aux membres de la Commission, qui se croient tenus de les rapporter, afin que le conseil puisse les peser, quoique la Commission elle-même ne les approuve pas toutes.

Les étudiants eux-mêmes ont fait des suggestions dont quelques-unes sont approuvées par un certain nombre de membres de la Commission.

Il vaut peut-être mieux s'en occuper d'abord.

Elles sont comme suit :

1. Que les examens commencent à l'heure fixée d'avance.
2. Qu'il soit laissé aux candidats un choix sur le nombre de questions posées, ou que la proportion exigée soit diminuée, ou qu'un nombre plus grand de questions soit posé, surtout pour les branches plus importantes.
3. Que l'examen écrit soit remis au candidat, s'il le désire et qu'on lui dise dans quelles matières il a échoué.
4. Que les comités spéciaux ne fassent la correction que dans certaines matières, afin d'assurer un mode uniforme de correction, et que celui maintenant suivi de soumettre tout l'examen à des sous-comités soit aboli.

La première de ces suggestions vient de ce que l'on se plaint que les examens des candidats ne commencent pas à dix heures le premier jour.

Les examinateurs disent que cela est inévitable, parce que, d'après les règlements, les questions à soumettre aux candidats ne peuvent être rédigées que ce jour-là, et que la matinée est nécessairement employée à faire ce travail.